



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 03_2026_33

L'An deux mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 13/05/2026

DATE D’AFFICHAGE : 13/05/2026

Membres élus en fonction : 23 Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 23 Quorum : 12

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Richard PELISSERO, Mme Magalie CAZAL, Mme Nathalie DARRAGUS, M. Joseph AFONSO, Mme Manuella SAINTE-ROSE, M. Zacharie RIBEIRO, Mme Aurélie ADAM, M. Baptiste IBANEZ, Mme Nihed JEBALI, M. Cédric LANCELLE, Mme Virginie CORDIER, M. Franck BOSTON, Mme Maria VIANA, M. Jérôme ARMAND, M. Stéphane DUBOIS, Mme Shavyna LOURDEMASSY, M. Christian TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : M. Hugues MASLARD pouvoir à Mme Nathalie DARRAGUS, M. Romolo GRASSI pouvoir à Mme Maria VIANA, Mme Emeline LESAGE BORDIER à M. Baptiste IBANEZ, Mme Clémence LUCAS pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI.

Excusé(es) non représenté(es) :

Absents(es) :

Secrétaire de Séance : M. Joseph AFONSO.

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUX INSTANCES DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES (WIPSE).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code du Commerce ;

VU la Loi n°2010-559 du 28 mai 2010 créant les Société Publique Locale (SPL) ;



VU la délibération du Conseil Municipal de Villejust en date du 22 décembre 2017 approuvant la création d'une société publique locale (SPL) WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES (WIPSE) pour gérer son patrimoine immobilier destiné à l'hébergement d'entreprises ;

VU les statuts de la SPL WIPSE ; ;

CONSIDÉRANT que la Commune de Villejust est actionnaire de la SPL WIPSE ;

CONSIDÉRANT l'installation du nouveau conseil municipal en date du 20 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner les représentants permanents de la Commune dans les instances de la SPL WIPSE ;

CONSIDÉRANT le rapport de Monsieur Le Maire aux membres du Conseil Municipal ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission municipale en date du 11 mai 2026 ;

CONSIDÉRANT les candidatures de M. Richard PELISSERO et M. Cédric LANCELLE ;

Monsieur Le Maire propose de désigner les représentants à main levée ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉSIGNE comme représentants permanents de la Commune de Villejust au Conseil d'administration de la SPL WIPSE :

- M. Richard PELISSERO Titulaire
- M. Cédric LANCELLE Suppléant

CHARGE Monsieur Le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 18/05/2026*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*